

# Plus d'autres Arnulfo assassinés

*La situation des défenseurs des droits ne cesse de se dégrader. En 2018, ils sont au moins 318 à avoir été assassinés. Un plan d'action national doit protéger les défenseurs des droits.*



## Les défenseurs des droits en danger !

Les défenseurs des droits humains jouent un rôle de premier plan pour promouvoir le respect des libertés fondamentales et impulser des transformations sociales profondes permettant l'avènement de sociétés plus justes. Ces femmes et ces hommes participent entre autres à la lutte contre la torture et la peine de mort. Ils sont des relais essentiels pour les ONG qui ne disposent pas de personnel sur le terrain. Témoins des exactions commises qu'ils recensent et documentent, ils donnent ensuite l'alerte sur la scène internationale. C'est parce qu'ils font la lumière sur ces exactions et violations des droits humains qu'ils sont attaqués. Identifiés comme des obstacles par de puissants acteurs publics et privés, ils dérangent et paient souvent de leur vie leurs convictions et engagements. En 2019, les défenseurs ont été réprimés, poursuivis en justice, torturés en détention, discrédités et eux-mêmes de plus en plus victimes des violations qu'ils dénoncent avec force et courage.

## **Les défenseurs des droits en danger !**

Les défenseurs des droits humains jouent un rôle de premier plan pour promouvoir le respect des libertés fondamentales et impulser des transformations sociales profondes permettant l'avènement de sociétés plus justes. Ces femmes et ces hommes participent entre autres à la lutte contre la torture et la peine de mort. Ils sont des relais essentiels pour les ONG qui ne disposent pas de personnel sur le terrain. Témoins des exactions commises qu'ils recensent et documentent, ils donnent ensuite l'alerte sur la scène internationale. C'est parce qu'ils font la lumière sur ces exactions et violations des droits humains qu'ils sont attaqués. Identifiés comme des obstacles par de puissants acteurs publics et privés, ils dérangent et paient souvent de leur vie leurs convictions et engagements. En 2019, les défenseurs ont été réprimés, poursuivis en justice, torturés en détention, discrédités et eux-mêmes de plus en plus victimes des violations qu'ils dénoncent avec force et courage.

### **Un plan d'action national essentiel pour protéger les défenseurs des droits humains**

En octobre 2018, le Sommet mondial des défenseurs des droits humains actait à Paris l'urgence de la mise en place par les États de plans d'action nationaux visant à mieux protéger les défenseurs des droits. La France, par son ministre des Affaires étrangères, annonçait que leur protection serait une priorité de la nouvelle stratégie internationale en matière de droits humains. C'était sans compter les intérêts économiques et stratégiques de la « patrie des droits de l'homme », elle-même loin d'être exemplaire à l'intérieur de ses frontières : plusieurs bénévoles investis dans la défense des droits des personnes exilées ont été accusées de « délit de solidarité ».

Outre l'adoption d'un plan d'action national, la France doit s'engager à mieux appliquer les mécanismes existants de protection des défenseurs des droits humains sur son territoire et à l'étranger, à renforcer sa coopération avec les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies, à garantir que les défenseurs ne soient soumis à aucune représailles pour leurs activités, et enfin à mettre les droits humains au cœur de sa diplomatie.

[Téléchargez la lettre d'interpellation](#)

.....  
.....  
.....

M. le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 PARIS

A ....., le ...../...../2020

Monsieur le Président,

Chaque jour, des femmes et des hommes comme Arnulfo Cerón Soriano luttent pour défendre et promouvoir les droits humains à travers le monde. Or, ils se trouvent aujourd'hui confrontés à un niveau de persécution et de répression inédit.

En octobre 2018, 160 défenseurs du monde entier, réunis à Paris, lançaient un appel aux États pour qu'ils adoptent des plans d'action nationaux qui reconnaissent et protègent le droit de défendre les droits humains. Le ministre français des Affaires étrangères, M. Le Drian, avait alors assuré que la protection des défenseurs était une priorité de la diplomatie française.

Pourtant, dans la pratique, la défense de l'universalité des droits ne résiste pas toujours aux intérêts économiques, stratégiques ou sécuritaires de la France, au niveau national comme international.

Aujourd'hui, le gouvernement doit s'engager à élaborer, en lien avec la société civile, un plan d'action national concret et ambitieux visant à garantir un environnement sûr et favorable à celles et ceux qui défendent nos droits à tous, en France et partout dans le monde.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.